

19-12-2019 P. Qué. Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance extraordinaire convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, tenue le 19 décembre 2019 à 19h00, au 356, Principale à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, la conseillère et les conseillers: Roland St-Pierre, Micheline Morin, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Les conseillers Réjean St-Laurent et Richard Fournier sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion - Règlement numéro 228 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2020
- 4- Présentation et adoption du projet de règlement numéro 228 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2020
- 5- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020 et du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
- 6- Questions de l'assemblée
- 7- Levée de la séance

231-19

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

232-19

Avis de motion - Règlement numéro 228 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2020

Avis de motion est proposé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité qu'à une séance ultérieure sera adopté un règlement portant le numéro 228 concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de taxes de services pour l'année 2020.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

Le conseiller Richard Fournier arrive à 19h05.

233-19

Présentation et adoption du projet de règlement numéro 228 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2020

Proposé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le projet de règlement portant le numéro 228 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2020 soit présenté par la conseillère Micheline Morin.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS
COMTÉ DE MATAPÉDIA**

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 228

Projet de règlement pour l'année financière 2020 concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs pour les taxes de services suivants:

- d'aqueduc
- d'égouts
- collecte des matières résiduelles et organiques
- collecte des matières récupérables

ATTENDU QUE le conseil doit adopter un projet de règlement concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs pour les taxes de services;

ATTENDU QUE le projet de règlement concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs pour les taxes de services est présenté par Micheline Morin, conseillère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le projet de règlement portant le numéro 228 soit accepté et que le conseil ordonne et statue ce qui suit:

ARTICLE 1:

Le conseil adopte les tarifications suivantes pour l'année financière 2020.

ARTICLE 2:

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.09/100\$ pour l'année 2020 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Le taux de la taxe concernant la Sûreté du Québec selon la loi Ryan est fixé à 0.08/100\$ pour l'année 2020 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

ARTICLE 3:

Les tarifs de compensation «Aqueduc et égouts» sont fixés à:

Logement: 230.00\$

Commerce: 230.00\$

Les tarifs de compensation où il n'y a que l'aqueduc;

Logement: 115.00\$

Ferme/Fermette: 230.00\$

ARTICLE 4:

Le tarif de compensation pour la collecte des matières résiduelles

Logement: 150\$

Commerce: 150\$

Cultivateur: 150\$

Industriel: 150\$

Chalet: 105\$

Le tarif pour la collecte des matières récupérables est établi à 60.00\$/résidence.

ARTICLE 5:

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 15% à compter du 1^{er} janvier 2020.

ARTICLE 6:

Le présent projet de règlement a été présenté le 19 décembre 2019.

**Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
et du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022**

Proposé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires pour l'année 2020 soient adoptés tels que décrits ci-bas ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour 2020-2021-2022.

DÉPENSES 2020

<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Conseil municipal	37 964	38 825
Gestion financière	143 356	142 909
Greffe	900	900
Évaluation	10 815	9 620
Total	193 035	192 254
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Sûreté du Québec	18 000	18 000
Incendie	18 632	18 899
Sécurité civile	2 200	18 123
Autres (SPA)	600	600
Total	39 432	55 622
<u>TRANSPORTS</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Voirie municipale	111 390	162 743
Enlèvement neige	99 786	112 866
Éclairage public	2 300	2 400
Circulation	1 800	1 800
Transport en commun	1 511	1 436
Total	216 787	281 245
<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Approv. d'eau	18 400	17 560
Traitement de l'eau	1 650	5 175
Traitement d'égout	7 975	7 360
Réseau égout	1 500	2 645
Matières résiduelles	35 324	43 492
Autres (quotes-parts)	1 046	909
Total	65 895	77 141
<u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Santé et bien-être	43	10 500
Total	43	10 500
<u>URBANISME</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Amén, urban	10 024	9 965
Dévelop. écon	8 500	3 958
Autres	2 216	1 882
Total	20 740	15 805
<u>LOISIRS ET CULTURES</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Terrain de jeux	22 095	6 175
Camping	15 030	14 840
Parcs régionaux	1 376	1 255
Centre comm.	23 625	21 900
Bibliothèque	3 620	3 675
Autres (dons comités)	6 744	7 625
Total	72 490	55 470

<u>INTÉRÊTS - FRAIS DE FINANCEMENT</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Intérêt - frais fin.	1 300	1 000
Emprunt	25 870	25 870
Total	27 170	26 870
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Rés. fin. (centenaire)	10 000	10 000
Seuil min. (TECQ)	0	20 000
Parc Intergénérationnel	0	18 000
Total	10 000	48 000
GRAND TOTAL DÉPENSES	645 592	762 907

REVENUS 2020

<u>TAXES GÉNÉRALE</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Foncières & sûreté	257 324	257 183
Foncières (1.09), Sûreté (0.08)		
Total	257 324	257 183
<u>TAXES DE SERVICES</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Taxes de services	54 645	54 695
Aqueduc, Égout, Ordure, Récupération		
Centre d'urgence 911		
Redevance matières résiduelles		
Redevance Recyc-Québec		
Total	54 645	54 695
<u>SERVICES RENDUS</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Services rendus	10 725	27 450
Licences et permis	500	500
Amendes et pénalités	200	200
Total	11 425	28 150
<u>AUTRES REVENUS</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Éolienne	75 650	77 650
Contribution promoteur	5 000	5 000
Autres	7 000	7 000
Total	87 650	89 650
<u>TRANSFERTS</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Péréquation	90 417	103 322
Terre publique	8 153	8 707
Police	500	350
Incendie (volet 1 et 2)	0	16 500
Voirie	77 978	147 500
Route collectrice	33 100	33 100
Autres/Réseau routier	20 000	20 000
Autres	2 500	2 000
Total	232 648	331 479
<u>INTÉRÊTS</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Intérêts	1 900	1 750
Total	1 900	1 750
GRAND TOTAL REVENUS	645 592	762 907

Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit:

	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Total des dépenses Anticipées	50 000	50 000	50 000

235-19

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures vingt minutes (19h20).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice générale et sec.-très.

